



**150 ans d'action humanitaire**  
Conseil des Délégués du Mouvement international  
de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge  
Sydney (Australie), novembre 2013



## Conseil des Délégués 2013

### COMPTE RENDU D'ATELIER

#### TIRER LE MEILLEUR PARTI DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE – RÉSULTATS DE LA XXXI<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE (2011) ET PRÉPARATION DE LA XXXII<sup>E</sup> CONFÉRENCE INTERNATIONALE (2015)

**Présidente** : Nikki Rattle, ancienne secrétaire générale, Société de la Croix-Rouge des Îles Cook, et présidente de la XXXI<sup>e</sup> Conférence internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge

**Rapporteuse** : Jelena Darmanovic-Dubak, secrétaire générale, Croix-Rouge du Monténégro

**Rapporteurs assistants** : Natalya Wells, CICR ; David Fisher, Fédération internationale

#### ORATEURS

- Knut Dörman, chef de la Division juridique, CICR
- Elise Baudot, conseillère juridique, Fédération internationale
- Emilie Gollier, Croix-Rouge autrichienne
- Steve Carr, Croix-Rouge américaine

#### RÉSUMÉ

La Conférence internationale constitue pour le Mouvement une occasion unique d'engager des discussions de haut niveau avec les États. Plus d'une fois, la Conférence a grandement contribué à créer une dynamique autour de questions humanitaires dans des domaines tels que le contrôle des armes de petit calibre et le droit relatif aux catastrophes, où des résultats importants ont pu être obtenus. Cela étant, un grand nombre de participants à l'atelier ont estimé que le potentiel de la Conférence internationale n'était pas toujours pleinement exploité.

Les participants ont reconnu l'importance de se préparer consciencieusement en vue de chaque Conférence internationale, et de travailler sérieusement d'une session à l'autre à la mise en œuvre la plus effective possible de ses résolutions et de ses engagements. Ils ont aussi insisté sur le fait qu'il s'agissait de déterminer les points à inscrire à l'ordre du jour avec le plus grand soin, de manière à ce qu'ils traduisent les préoccupations majeures du Mouvement et englobent des questions d'intérêt commun pour les États. Des États qui, dans la mesure du possible, devraient être associés au processus d'établissement de cet ordre du jour. Il faudrait aussi faire en sorte d'éviter les sujets doublons déjà amplement traités dans d'autres enceintes, et tendre vers une Conférence dotée d'une pertinence à la fois globale et spécifique, mais qui reste connectée aux autres réalités internationales.

Les Sociétés nationales ont fait part des difficultés qu'elles rencontrent et des bonnes expériences qu'elles font au moment de préparer la Conférence internationale ou de mettre en œuvre les résolutions et les engagements. Elles ont également fait part des enseignements tirés dans la recherche de moyens efficaces pour mobiliser les États. Les Sociétés nationales ont appelé la Commission permanente, la Fédération internationale et le CICR à veiller à ce que l'ordre du jour de la XXXII<sup>e</sup> Conférence internationale de 2015 soit le fruit d'un vaste processus consultatif.

## **PRINCIPAUX POINTS SOULEVÉS**

- La Conférence internationale peut, à terme, faire naître de nouvelles normes humanitaires, notamment dans les domaines du droit international humanitaire (DIH) et du droit des catastrophes ; elle peut aussi susciter des engagements spécifiques sur des questions humanitaires données.
- Une décision doit être prise quant à la manière dont on souhaite que la Conférence internationale soit perçue : doit-elle donner l'image d'une réunion d'experts ou d'un événement politique ?
- Les thèmes de discussion de la Conférence internationale doivent être plus ciblés et présenter un intérêt réel pour le Mouvement et les États. Il faut donc que ces derniers soient associés plus tôt au processus d'établissement de l'ordre du jour.
- Les objectifs fixés dans les résolutions et les engagements doivent être mesurables et réalisables ; ils doivent aussi être formulés de manière concise et succincte.
- Les principaux obstacles entravant la mise en œuvre des résolutions et des engagements sont les suivants : un climat politique peu propice, des changements de personnel au sein des organismes publics concernés et une inadéquation entre les objectifs fixés et les ressources disponibles.
- Les engagements sont considérés comme des outils efficaces pour mobiliser les gouvernements, y compris sur des questions qui dépassent la portée des résolutions.

## **CONCLUSIONS**

- Il faut redynamiser la Conférence internationale, pour lui donner davantage d'importance aux yeux des États et des différentes composantes du Mouvement, tout en intéressant l'opinion publique aux questions humanitaires essentielles.
- Il ne faut pas que l'ordre du jour de la Conférence internationale traduise uniquement, même à parts égales, les préoccupations du CICR et de la Fédération internationale ; il est essentiel qu'il reflète également les intérêts des États.
- Il faut investir davantage d'efforts dans la préparation de la Conférence internationale, tant au niveau international, par l'intermédiaire des missions permanentes, qu'au niveau national, en mettant pleinement à contribution les Comités nationaux de DIH.
- Il faut également investir des efforts dans la mise en œuvre, mais aussi dans le suivi de la mise en œuvre, pour démontrer l'engagement du Mouvement envers la cause qu'il défend.

## **RECOMMANDATIONS**

- Encourager les États à envoyer des représentants de plus haut niveau à la Conférence internationale et mobiliser un plus large éventail d'organismes publics.
- Réfléchir à une coordination régionale aussi bien dans la préparation de la Conférence internationale que lors de sa tenue.
- Faire de la Conférence internationale un point permanent de l'ordre du jour des Comités nationaux de DIH ; élargir la composition de ces Comités pour y intégrer les ministères actifs sur les thèmes liés à la Conférence internationale.
- Organiser les réunions préparatoires à l'intention des missions permanentes non seulement à Genève mais aussi à New York, de manière à ce que tous les États puissent y participer.

- Reprogrammer à terme la Conférence internationale à une date moins tardive dans l'année pour qu'elle ne soit pas en concurrence avec d'autres réunions internationales importantes.
- Proposer à la Fédération internationale et au CICR d'élaborer des lignes directrices sur la façon de mettre en œuvre au mieux chaque résolution, ainsi que former les Sociétés nationales à la façon de contribuer efficacement, en particulier aux travaux du Comité de rédaction.
- Recourir davantage au Web et aux médias sociaux pour stimuler le débat sur les projets de résolutions avant la Conférence internationale, et favoriser le dialogue à la Conférence elle-même.